

M. Symes: Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Peut-il nous assurer qu'au cas où le gouvernement fédéral déciderait de fournir une aide financière ou autre au projet Syncrude afin qu'on puisse extraire du pétrole des sables bitumineux au début des années 80, les parts que le gouvernement fédéral prendra dans cette exploitation seront proportionnelles à l'aide financière qu'il aura fournie?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je vais étudier la chose.

[Français]

L'OLÉODUC SARNIA-MONTRÉAL—LA POSITION DU GOUVERNEMENT RELATIVE AU PROJET DE CONSTRUCTION

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Le ministre peut-il dire si une décision a été prise au sujet de la construction de l'oléoduc de Sarnia à Montréal?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le cabinet a pris une décision à ce sujet, et les négociations ont actuellement lieu avec la compagnie *Interprovincial Pipe-Line Limited*.

M. Laprise: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné, selon les nouvelles, qu'il n'y aura plus de pétrole dans l'Ouest lorsque l'oléoduc sera prêt à être utilisé, et étant donné le coût d'une telle entreprise, le ministre croit-il justifié l'investissement d'un tel capital?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, nous sommes d'avis que, dans un avenir prochain, de même que dans un lointain, il sera à l'avantage du Canada de posséder un tel oléoduc, particulièrement pour la sécurité du marché de Montréal.

[Traduction]

SABLES BITUMINEUX DE L'ATHABASCA—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À LA MISE EN VALEUR

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à celle du député de Sault-Sainte-Marie et s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme le retrait d'Atlantic Richfield est le deuxième échec que connaît ce projet—Atlantic Richfield est la deuxième grande société à se retirer du projet d'exploitation des sables bitumineux de l'Athabasca—et comme, dans les deux cas, la raison du retrait est la politique incertaine du gouvernement et l'instabilité économique qui touche l'industrie pétrolière, le ministre peut-il nous dire quelles mesures il compte prendre pour créer un climat de confiance à l'égard de la politique du gouvernement dans ce secteur et faire en sorte que la mise en œuvre du projet ne cesse pas complètement?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Ni la décision de Shell Explorer ni celle de l'ARCO n'ont été prises pour les raisons données par le député. La décision de L'ARCO a été prise en raison de la situation financière de cette société à la suite de sa participation au projet du pipe-line Alyeska, qui a nécessité l'abandon de plusieurs autres projets, dont un porte sur des schistes bitumineux aux États-Unis. Elle a manifestement décidé d'accorder la prio-

Questions orales

rité au projet Alyeska. Quant à Shell Explorer, son retrait découle de la décision de ne permettre l'exportation que du pétrole canadien excédant nos besoins. Je crois que c'est une politique saine que les députés, du moins de ce côté-ci de la Chambre, appuient.

* * *

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LES PROPOS DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES AU SUJET DE CERTAINS MINISTRES DE L'ALBERTA

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Pas plus tard que la semaine dernière, le très honorable premier ministre a déclaré à Regina:

Si nous voulons maintenir la puissance de la nation, nous devons régler les différends fédéraux-provinciaux grâce à une confiance fondamentale dans la sincérité réciproque des partenaires.

Je voudrais demander au premier ministre s'il estime qu'en déclarant jeudi soir à la Chambre que le premier ministre Lougheed fait preuve d'acrimonie et que les remarques du ministre des Affaires interprovinciales, M. Don Getty, étaient chargées de venin, le ministre de l'Énergie respectait l'esprit de ce plaidoyer en faveur d'une bonne volonté mutuelle?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur. En toute franchise, je pensais plutôt au genre d'accusations que nous avons entendues en face, en particulier l'accusation d'avoir été de mauvaise foi à cet égard. Je trouve que c'est lamentable . . .

Des voix: Oh!

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES ACCUSATIONS À L'ENDROIT DU SIM—LE PREMIER MINISTRE ET LE RAPPORT PROVISOIRE DE LA GRC

M. Joe Clark (Rocky Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre et concerne encore le Syndicat international des marins. Le premier ministre a-t-il cherché à prendre connaissance du rapport provisoire de la Gendarmerie royale sur l'enquête dont a fait l'objet le ministre du Travail? Si oui, quelles mesures a-t-il prises en conséquence?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Le solliciteur général m'a entretenu des enquêtes en cours, comme de coutume, en particulier lorsque des ministres de mon cabinet y sont impliqués. Il m'a informé de ce rapport préliminaire ou provisoire.

LES ACCUSATIONS À L'ENDROIT DU SIM—LA QUESTION DU DROIT D'ENQUÊTE SUR LE COMPORTEMENT DE CERTAINS MINISTRES

M. Joe Clark (Rocky Mountain): Le premier ministre s'en remet-il à la Gendarmerie royale lorsqu'il est question d'effectuer une enquête sur le comportement de certains ministres de la Couronne en ce qui concerne le Syndicat international des marins? Dans la négative, de qui relève la décision d'effectuer une enquête sur la conduite des ministres à cet égard?